



Journée d'étude « Terre et mer »

Appel à communications

Date : samedi 5 avril 2014

Lieu : lycée agricole de Kêrplouz – Auray

Horaire : 9 h – 17 h

Organisation :

Les associations Ti Douar Alre et Kerlenn Sten Kidna

Avec des membres des universités de Bretagne Occidentale, de Rennes 2 et de Bretagne-Sud

Présentation :

Le pays d'Auray, le plus petit pays de Bretagne selon la loi Voynet avec 606 km² de surface, possède pourtant plus de 200 kilomètres de côtes grâce aux îles, dont Belle-Île. C'est pourquoi le thème « terre et mer » a été envisagé pour poursuivre sur la dynamique lancée par le premier colloque organisé dans le pays d'Auray au mois d'octobre 2012 autour des travaux de Gwenole Le Menn.

Il s'agit d'un thème riche, puisqu'il peut rassembler des réflexions et des travaux de tous types, liés aux territoires, et au-delà de celui d'Auray. La Bretagne tout entière se trouve entre terre et mer : ses côtes comme ses campagnes sont bien connues, son économie est basée depuis longtemps à la fois sur l'agriculture et sur la pêche ou le commerce maritime.

On peut aussi penser à d'autres pays et peuples minorisés vivant entre terre et mer. Des études et des réflexions sur ces pays pourront peut-être éclairer ce qui se vit et se cherche en Bretagne. Elles aideraient alors à faire progresser certains domaines.

Sous ce thème, le comité scientifique acceptera des propositions pouvant se rattacher à :

- la sociolinguistique (dialectologie, phonologie, etc.) ;
- la littérature (poètes des îles et des campagnes, inspiration des oeuvres bretonnes, par exemple) ;
- la géographie (démographie, économie et obstacles géographiques...) ;
- l'histoire (les échanges, le commerce entre les côtes et l'intérieur, etc.) ;
- le patrimoine (bâti et naturel) et le tourisme ;
- la pédagogie (enseigner la diversité, enseigner la géographie bretonne ou autres sujets) ;
- tout autre domaine digne d'intérêt scientifique pour le pays aujourd'hui.

On attirera ainsi un public large, désireux d'entendre parler de sujets très divers en breton. Le comité scientifique appréciera par conséquent la méthode de vulgarisation adoptée.

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h
Tél. / Pgz 02 97 31 87 59 - Port. / Hgz 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com

Langues :

La langue principale de la journée d'étude sera le breton. Seront donc acceptées en priorité les propositions rédigées et délivrées en breton.

Toutes les communications seront interprétées en français (et en français seulement). On demandera donc aux candidats retenus :

- [liste de conseils pour l'interprétation]

Propositions de communications (300 mots maximum et bibliographie succincte) à envoyer à oliertidouaralre@gmail.com avant le **05/01/2014**.

Publication :

Les organisateurs prévoient de publier les actes de la journée d'étude dans l'année qui suivra. Les candidats acceptés recevront des règles de mise en page pour faciliter le travail de publication et le comité scientifique s'en chargera.

Comité d'organisation :

Daniel Carré, président de Kerlenn Sten Kidna et vice-président de Ti Douar Alre
David ar Rouz et Nely van Seventer, membres de Kerlenn Sten Kidna
Olivier Berson, animateur en breton de Ti Douar Alre

Comité scientifique :

Daniel Carré, docteur en breton, président de Kerlenn Sten Kidna et vice-président de Ti Douar Alre
Daniel Le Doujet, docteur en breton, CRBC (Université de Rennes 2)
Erwan Le Pipeg, docteur en breton, CRBC (Université de Bretagne Occidentale)
David Le Roux, docteur en sciences du langage, PREFics (Université de Bretagne-Sud)
Nely van Seventer, doctorante en gallois, (Université d'Aberystwyth)

Calendrier :

05/01/2014 : date limite d'envoi des propositions de communications

05/02/2014 : choix des communications

19/03/2014 : date limite d'envoi des écrits et de tous les éléments susceptibles d'aider les interprètes

05/04/2014 : journée d'étude, les règles à respecter en vue de la publication seront communiquées

05/10/2014 : date limite d'envoi des articles

31/01/2015 : publication des actes

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h
Tél./Pgz 02 97 31 87 59 - Port./Hzg 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com